

OBJET :
**AUTORISATION
DE DEROGATION
AU PRINCIPE DE
REPOS
DOMINICAL DES
SALARIES EN
2018 – AVIS DU
CONSEIL
MUNICIPAL**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 05.12.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05.12.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **22 DEC. 2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 11 Décembre 2017,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILIEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, Philippe SOL, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme Patricia RUIZ donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. THOMAS Eric,

Secrétaire : Mme EL KAHAZ Sarah,

M. le Maire informe l'assemblée que, suite à la loi n°2015-990 du 6 Août 2015, dite loi Macron, les modalités d'autorisation de dérogation au repos dominical des salariés (ouvertures de commerces le dimanche) ont changé.

Lorsque le Maire souhaite accorder cette dérogation pour l'ouverture des commerces le dimanche, un avis du Conseil Municipal est dorénavant requis.

M. le Maire indique que la Chambre de Commerce et d'Industrie par courrier en date du **18 septembre 2017**, a précisé, après concertation avec les commerçants locaux, les dates souhaitées pour 2018.

Il s'agit des dimanches suivants qui concernent l'ensemble des commerces, hors concessions automobiles :

- **Les 14 et 21 janvier, 1^{er} et 2^{ème} dimanches des soldes d'hiver,**
- **Les 1^{er} et 8 juillet, 1^{or} et 2^{ème} dimanches des soldes d'été,**
- **Le 27 mai, fête des mères,**
- **Le 17 juin, fête des pères,**
- **Le dimanche de la Fête du Cassoulet,**
- **Les 2, 9, 16 et 23 décembre, avant les fêtes de Noël.**

En outre, pour les concessions automobiles et suite au courrier en date du **02 octobre 2017** du **Conseil National des Professionnels Automobiles**, nous informant des dates nationales pour 2018 des journées portes ouvertes des concessionnaires automobiles, les dates suivantes sont proposées :

- **Dimanche 21 janvier**
- **Dimanche 18 mars**
- **Dimanche 17 juin**
- **Dimanche 16 septembre**
- **Dimanche 14 octobre**

M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur les dérogations au repos dominical aux dates précitées.

Il précise qu'un arrêté municipal prévoira ultérieurement et après avis des organisateurs d'employeurs et de salariés intéressés, conformément à la réglementation, les conditions de mise en œuvre.

Sous réserve du recueil de l'avis favorable du conseil communautaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

EMET un avis favorable aux dérogations au repos dominical aux dates précitées.

*ADOpte PAR 29 VOIX POUR
4 VOIX CONTRE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 Décembre 2017.

Ampliation faite le :
21 DEC. 2017
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
15 DEC. 2017
Par publication le :
22 DEC. 2017
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Po/

Hervé ANTOINE



Le Maire,

Patrick MAUGARD
Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 15/12/2017
N°011-211100763-20171211-2017-294-DE